Défibrillateur Automatisé Externe

Sauver des vies

Parmi les détresses qui ne souffrent aucun retard dans la mise en œuvre des gestes de premiers secours, l'arrêt cardio-respiratoire occupe la première place. 80% des arrêts cardio-respiratoires extrahospitaliers sont des troubles du rythme cardiaque. L'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe en cas d'arrêt cardiaque repose sur des gestes simples. De nombreuses études montrent qu'une initiation courte et pratique est de nature à augmenter le taux de survie des victimes.

Depuis 2007, toute personne, même non médecin, est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe (Art. R. 6311-15 du Code de la Santé publique)

Programme

1. les mécanismes de l'arrêt cardiaque : rappel bref ;
2. la reconnaissance d'un arrêt cardiaque : théorie et pratique ;
3. la conduite à tenir devant un arrêt cardiaque (appeler – masser - défibriller) : démonstration pratique.

Techniques pédagogiques mises en œuvre

La formation à l'utilisation d'un défibrillateur est essentiellement pratique. Elle est basée sur la démonstration pratique assurée par le formateur, suivie de l'apprentissage des gestes par les candidats. En fonction du temps imparti à la formation, il peut être proposé des cas concrets (mise en situation du sauveteur, permettant d'appliquer les connaissances acquises dans un environnement recréé).

Évaluation

L'évaluation est réalisée tout au long de la formation. Elle peut donner lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

Durée

- 1 heure mini – 4h maxi (selon les points complémentaires abordés)

Lieu

- Paris 15e (ou dans vos locaux)

Objectifs

- identifier les signes permettant de reconnaître un arrêt cardiaque ;
- réaliser, auprès d'une victime d'un arrêt cardiaque, les gestes permettant d'augmenter les chances de survie (réanimation cardio-pulmonaire).

Niveau

- Acquisition ; 15 participants maximum

Contact

- formations@protectioncivile.org
- www.protectioncivile.org
- 01 43 37 01 01